

BOURSE DE COLLOQUE

Bourses de 300\$ pour des colloques au Québec

Bourses de 1 000\$ pour des colloques au Canada

Bourses de 1 500\$ pour des colloques à l'international

OBJECTIF DE LA BOURSE

Favoriser la participation des étudiants de maîtrise et de doctorat à des colloques ayant lieu au Québec, au Canada ou à l'international. Cette bourse servira ainsi à défrayer les frais d'inscription, de transport ou de séjour. Cette bourse est ouverte aux **étudiants de maîtrise ou doctorat** qui soumettront une proposition de communication à un colloque se déroulant entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

CONDITIONS

- Être inscrit comme étudiant à temps plein de 2^e ou 3^e cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être encadré par un chercheur régulier du CICC.
- Avant d'effectuer un déplacement à l'étranger dans le cadre de sa recherche, il est de la responsabilité de l'étudiant de valider auprès de son institution d'attache les démarches et conditions de voyage.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- La copie du résumé soumis (environ 1 page à 1½ interligne);
- Une lettre de justification précisant l'intérêt et la pertinence d'une participation à ce colloque pour l'étudiant (1 page);
- Une copie des notes obtenues dans le programme actuel;
- Un court CV*, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

*Un format standardisé de curriculum vitæ doit être utilisé (voir le modèle sur le site Internet du CICC, sous l'onglet « bourses »)

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Les bourses seront versées sur présentation d'un justificatif de déplacement, suite au colloque, et d'une copie du programme où figure le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Pertinence de la participation au colloque, en lien avec le thème de recherche de l'étudiant (40 % de la note globale)
- Justification de la conférence dans le cursus académique (30%)
- Excellence du dossier académique (30%)

DÉPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à bourses-contrats@cicc.umontreal.ca
- Le dossier doit être envoyé au plus tard le **jeudi 9 décembre 2021 à 16h00**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

